

# Rendu de la Rencontre Citoyenne Territoriale du Mercredi 30 janvier 2019 à Brie



## Quelques chiffres clés

**Environ 130  
personnes  
présentes**

**100 fiches  
d'évaluation**

**Plus de 60 % des  
personnes  
présentes sont  
membres d'une  
association**

**Plus de 60 %  
habitent à plus  
de 15 km de  
Brie**

**Environ 15 %  
d'élus**

**25 % de  
membres du  
Conseil de  
Développement**

## **7 ateliers / tables de discussion :**

**1 atelier : Comment mieux vivre quotidiennement notre territoire ?**  
(environ 13 personnes)

**Animatrice. : Sylvie GUERIN**

**Rapporteure : Marie – Anne CHANSAREL-KA**

**1 atelier : Quelles initiatives souhaiteriez – vous proposer ou valoriser ?** (environ 22 personnes)

**Animatrice : Tatiana JOMBART**

**Rapporteure : Karine BOISSIER-DESCOMBES**

**2 ateliers : Comment vivre la complémentarité entre la ville et la campagne ?** (environ 30 personnes)

**Animateurs : André CURMI / Philippe RICHARD**

**Rapporteur.e.s : Fabien GERACI / Evelyne VIDEAU**

**3 ateliers : Comment créer du lien sur le territoire ?** (environ 43 personnes)

**Animateurs : Guy ERZ / Daniel ROUHIER / Sébastien RIVIERE**

**Rapporteur.e.s : François GILARDI / Nicole SAIVRES / Gilles FERRARI**

**Thème :**  
**« Comment mieux vivre quotidiennement notre territoire ? »****Atelier : 1****Animatrice. : Sylvie GUERIN****Rapporteuse : Marie-Anne CHANSAREL-KA****Points principaux abordés :****1) La petite enfance**

Constat :

Difficultés quotidiennes pour les parents d'enfants en bas âge, les structures d'accueil présentes sur notre territoire ne répondent pas toujours à leurs besoins et à leurs modes de vie :

- Inégale répartition de ces structures/ la proximité n'est pas toujours garantie
- Amplitude horaire souvent trop limitée (notamment pour les parents ayant des horaires atypiques ou travaillant le week-end)
- Tarif horaire trop élevé pour les gardes d'enfant en horaires décalés

Point positif :

- Existence de lieux d'accueil recevant enfants, parents et assistantes maternelles (exemple de *Galipette* à Brie). Vraie mixité.

Propositions :

- Développer les structures collectives
- Développer les crèches d'entreprise (solliciter les employeurs)
- Garantir que les tarifs restent accessibles lorsque les horaires des parents sont décalés
- Les M.A.M (maison d'assistantes maternelles) et R.A.M (relais d'assistantes maternelles) qui regroupent plusieurs assistantes maternelles dans un seul lieu pourraient peut-être être une solution pour proposer une plus grande amplitude horaire

**2) L'environnement**

Constat :

- Encore beaucoup de pollution sur notre territoire.
- Agriculteurs qui utilisent beaucoup de pesticides dangereux pour la santé
- Manque de civisme des habitants, déchets jetés hors des décharges.
- Existence de décharges sauvages, alimentées notamment par des artisans ou des entreprises (probablement en raison de l'accès aux déchetteries devenu payant).

Propositions :

- Valoriser nos espaces naturels, notamment la forêt de la Braconne. Trame Verte et Trame Bleue
- Sensibiliser et communiquer (ex : multiplier les opérations de nettoyage avec les enfants, exposer à la vue de tous les déchets ramassés)
- Lutter contre les décharges sauvages en organisant le suivi des déchets des industries et des artisans et en renforçant les contrôles
- Développer les partenariats entre les déchetteries et Emmaüs, à l'image de la déchetterie de La Couronne.
- Organiser (via un site internet) le ramassage des encombrants sur l'ensemble du territoire, pour répondre notamment aux besoins des personnes qui n'ont pas de véhicule.

### 3) La santé

Constat :

Manque de médecins généralistes et de spécialistes dans de nombreuses communes car manque d'attractivité de notre territoire.

Constat positif :

La maison médicale intercommunale de Linars est une belle réussite. Implication importante des élus pour faire aboutir ce projet.

Proposition :

Développer le rôle du Grand Angoulême pour :

- apporter un soutien aux communes souhaitant créer une maison médicale (intercommunale ou pas)
- renforcer le système de garde des médecins de ville pour désengorger les urgences

### 4) Les gens du voyage (thème abordé très très rapidement)

**Constat** : absence de politique d'accueil, beaucoup de communes renvoient systématiquement les gens du voyage arrivant sur leur territoire vers les communes voisines.

**Thème :****« Quelles initiatives souhaiteriez-vous proposer ou valoriser ? »****Atelier :****Animatrice. : Tatiana JOMBART****Rapporteuse : Karine BOISSIER DESCOMBES****Points principaux abordés****Transports/Mobilité**

- Améliorer la mobilité entre les communes pour permettre aux populations de se déplacer plus facilement: favoriser le transport collectif.
- Créer un site internet pour favoriser les échanges de transports et le covoiturage: « un blablacar sur GrandAngoulême ».
- Développer les points relais pour se regrouper et ne plus voyager seul (aitre de covoiturage); agrandir les aires de covoiturage.
- Transport sur demande de certains citoyens à l'échelle des communes : création d'un système d'entre-aide entre chauffeurs disponibles avec véhicule et usagers rencontrant des difficultés à se déplacer. Ou n'ayant pas de véhicules ; pour des voyages courts et de proximité (dans la commune elle-même).
- Desservir en transports en commun les zones d'emplois et de services publics (ex : pas de transports en communs sur la zone de Fléac à ce jour).
- Verbatim : « On a longtemps favorisé le transport scolaire et on essaie à présent de rattraper le retard sur le reste de la population».
- Problème économique: du fait de la réduction des budgets des petites communes, mettre en place des schémas de mutualisation des véhicules.
- Utiliser tous les réseaux de transports en complément de la STGA.
- Faire évoluer le statut de chauffeur de taxi pour répondre à une demande différente => gain économique et peut être impact sur l'emploi.
- Aller vers des transports propres.
- Quelles sont les mobilités individuelles existantes ? Quelle est l'offre de transport ? Où trouver l'information ?
- Encourager l'utilisation des vélos électriques pour des petites distances, mettre des pools de vélos dans les communes.

**Points principaux abordés****Agriculture, alimentation, circuits courts et santé**

- Inciter les exploitants à produire pour le territoire.
- Cesser de « grignoter » les terres arables et les protéger au même titre que le patrimoine.
- Les recenser et les identifier comme appartenant au territoire.
- Protéger les points d'eau.
- Partager les éléments de connaissances pour valoriser les expertises sur le territoire.
- Pesticides et perturbateurs endocriniens : revenir à une agriculture plus paysanne.
- Favoriser les circuits courts.
- Multiplier les initiatives permettant de retrouver le vrai travail de maraîchage : exemple de « Cueillette Fabulette ».
- Améliorer la communication sur des initiatives telles que le « Club Cigales » : Verbatim : « des citoyens se regroupent et décident de mettre à disposition un peu de leur épargne pour promouvoir des projets locaux à buts culturels, sociaux et environnementaux ».
- Possibilité d'un soutien financier de l'agglo sur ces initiatives + soutien de la Région (il semble qu'elle existe).
- Nécessité pour les services publics de prioriser les circuits courts et l'approvisionnement local, notamment dans les écoles. Augmenter la production existante de 20 % pour satisfaire la demande.
- Revoir la législation pour favoriser les circuits courts : difficulté à fournir une production en direct du fait des normes sanitaires trop sévères.
- La mise en place du PLUI consistant à limiter les zones constructibles pour préserver les zones agricoles est perçue comme une bonne chose.
- Proposer et favoriser des constructions supplémentaires sur les terrains > 1500 m<sup>2</sup> déjà pourvus d'une habitation pour inciter la population urbaine à se décentraliser vers les zones rurales et optimiser ainsi les territoires ruraux déjà bâtis. Population visée : étudiants, jeunes couples, etc.
- Améliorer l'attractivité et l'image (visuel) des bourgs pour les dynamiser et enrayer la déception que ressent le citoyen urbain quand il se déplace sur une commune rurale : les entrées de bourg et l'aménagement des voies principales.

## **Points principaux abordés**

### **Charente : département pauvre (selon la presse)**

- Tester un revenu universel sur l'agglomération de GrandAngoulême un territoire d'expérimentation :  
Verbatim « tant que l'on n'a pas essayé, on ne sait pas si ça marchera ».
- Étendre le principe de la monnaie locale « La Bulle » (top départ le 21/03 sur Angoulême) sur l'agglomération. Il est possible de se rapprocher de l'association Poivre MLC (monnaie locale complémentaire) qui est au démarrage de l'initiative.

### **Amélioration du schéma administratif**

- Tout est lourd et compliqué ! (pb national).

### **Transition énergétique**

- Amélioration de la communication par l'agglomération dès le départ des projets pour éviter que ceux-ci ne voient le jour face à des détracteurs trop virulents (faute d'avoir eu suffisamment d'infos).
- Associer les populations concernées en exposants toutes les informations (avantages, inconvénients, etc.).
- Verbatim : « Notre territoire est très en retard sur les énergies nouvelles. Ces énergies créent de l'emploi : à ne pas négliger ».

### **Accès aux soins**

- Disparités importantes entre les régions. Excepté les grandes villes (Angoulême et Cognac), désertification médicale avérée. Déséquilibre important constaté en Charente.
- Peu d'élus s'investissent dans les projets. Il faut que les élus locaux soient plus présents dans les institutions (à l'ARS par ex.).
- Sensibiliser les praticiens pour qu'ils se préoccupent suffisamment tôt de leur succession.
- Faire évoluer le numerus clausus.
- Favoriser les évolutions géographiques des médecins. Donner de l'attractivité au territoire pour les attirer.

### **Bien vivre sur le territoire**

- Redémarrer une dynamique pour donner envie aux gens de venir sur le territoire.
- Développer un pôle « Image & Cinéma » pour attirer et aider au maximum les producteurs : les films qui sont tournés à Angoulême montrent qu'il y a du potentiel et donnent une bonne image du territoire.



## **Thème :**

**« Comment vivre la complémentarité entre les villes et les campagnes ? »**

## **Atelier :**

**Animateur: André CURMI**

**Rapporteur : Fabien GERACI**

## **Points principaux abordés**

- Développer des complémentarités entre les villes & campagnes ;
- Renforcer l'aide à la consommation locale et favoriser l'implantation des commerces et industries dans les villages & campagnes ;
- Favoriser les échanges des villes vers les campagnes (Accessibilité à l'information) ;
- Mettre en avant les ressources culturelles de nos campagnes ;
- Créer de la relation, créer par l'échange... (Transport, culture...) ;
- Développer les voisinages et faire connaître le besoin des gens ;
- Mutualiser nos atouts, échanger en communiquant et informer pour atteindre nos concitoyens ;
- Rapprocher les structures administratives des villes vers les campagnes ;
- Favoriser l'économie des campagnes avec un réseau internet performant et la fibre à la portée de tous ;
- Dupliquer les bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire ;
- Améliorer l'information par la mise en place d'une plateforme commune entre les 38 sous forme d'une application internet vivante proposant :
  - Mobilités (Transport à la demande, co-voiturage) ;
  - Services (Mairie & autres = relais de consultation internet communal) ;
  - Accessibilités (Wifi free avec carte des liens d'accès gratuits) ;
  - Informations diverses :
    - Cultures (Musées, patrimoines à découvrir, marchés, parcours pédestres, etc.) ;
    - Forums de dialogue en ligne (Rapprocher les personnes) ;
    - Regroupement des sites associatifs (Réseau globale à 38)
- Valoriser la biodiversité

## Thème :

**« Comment vivre la complémentarité entre les villes et les campagnes ? »**

## Atelier :

**Animateur : Philippe RICHARD**

**Rapporteuse : Evelyne VIDEAU**

## Points principaux abordés

**« Avoir les avantages de la ville à la campagne »**

- 1) **La mobilité** : avoir une architecture globale des transports en commun sur l'ensemble du territoire
  - Entre les 38 communes
  - Impulser une mobilité douce : pistes cyclables autour de l'agglomération. Co-voiturage
  - Complémentarité financière entre les communes pour permettre de transporter les seniors, les jeunes.
- 2) **Repartir l'activité économique et commerciale sur le territoire**
- 3) **Les services publics** : quels services publics en milieu rural ? les définir collectivement
  - Propositions : un guichet unique, un bus des services publics
- 4) **Le numérique** : renforcer sur l'ensemble du territoire l'accès à l'internet pour éviter l'exclusion notamment en terme d'usage et d'accès technique
- 5) **Le champ culturel** : « une ville pas que du béton »

Aller vers les communes, la ville vers la campagne (circuit court, économie solidaire)

Comment on apprend à se connaître à travers l'expression culturelle.

Il y a des initiatives dans les communes qui permettent de tisser des liens (festivals, associations) .Il ne se passe pas rien. En favorisant l'articulation ville/campagne, on favorise la rencontre avec l'autre.

**Comment les élus peuvent-ils être des facilitateurs** de l'énergie citoyenne ?

Renforcer le tissu associatif.

Le journal du GrandAngoulême ne restitue pas assez les initiatives des communes
- 6) **Rôle des maires ruraux dans l'Agglomération** (compétences)  
quels sont leurs marges de manœuvre ?

## Thème :

« **Comment créer du lien sur le territoire ?** »

### Atelier :

**Animateur:** Guy ERZ

**Rapporteur:** François GILARDI

### Points principaux abordés

#### Transport et mobilité

Il faut avoir un système de transport collectif performant entre les communes et Angoulême. Or avec la mise en œuvre du BHNS, il y a un risque de concentration et de réduction du réseau. Le recours à la voiture est indispensable.

Pourquoi ne pas monter une **plateforme de covoiturage** genre Blablacar public à l'échelle de l'agglomération.

Le transport c'est une chose, mais ce n'est pas suffisant pour créer du lien. Il faut des événements qui rassemblent, des événements culturels, des débats etc.

#### Le contact

« *En Normandie d'où nous venons, les contacts se faisaient beaucoup plus facilement avec les voisins* »

« *Dans ma commune, on invite les nouveaux venus à une cérémonie de bienvenue, ils ne viennent pas* ».

Ici, chaque commune est dans son nid. Nous manquons d'associations vraiment intercommunales. Il y a un bilan à faire des différentes sources de lien, des associations mais pas seulement. A partir de là on pourrait voir comment améliorer.

« Charente nature » est un bon exemple de pôle d'initiatives créatrices de lien, opération « Poubelle la vie » par exemple. Nous sommes vivement incités à aller visiter le centre de tri de Mornac

#### La culture

Plusieurs intervenants mettent en avant les bienfaits de la culture de proximité comme source de lien. Mars en Braconnie, jazz à Saint Saturnin etc.

Certains craignent que l'élargissement de l'agglomération nuise à cette proximité en matière d'événements culturels : « *on perd des financements* », « *il faut garder une échelle humaine* »

Beaucoup soulignent l'abondance des manifestations y compris le cinéma décentralisé etc. Les grands festivals sont aussi des moments forts de liens.

Une bonne idée relevée dans l'existant : les opérations de visite d'équipements nouveaux en « avant-première » comme la LGV, l'Alpha, Chanzy, ou les animations proposées sur la D 1000 avant ouverture

Mais n'y a-t-il pas trop d'événements qui se font de l'ombre, et ne faudrait-il pas harmoniser ? « *C'est très compliqué* » ...

### **L'information**

Spontanément, les supports d'information cités en premier sont le magazine *Sortir* et les gazettes municipales « *qui ne se contentent pas de l'information locale local mais abordent des sujets généraux.* » Le journal de l'agglomération est cité aussi. Le seul problème touche à la distribution et le risque qu'il soit victime du « stop pub ».

Et *La Charente Libre* ? « *Ah, la Charente Libre, c'est évident...* »

Autre évidence : l'information n'atteint que les curieux. « *On voit toujours les mêmes* »

### **Les jeunes**

Comment atteindre les jeunes ? Une solution : le **réseau social local** à l'échelle de l'agglomération.

La démocratie participative

« Toutes les communes ne mettent pas les mêmes moyens en œuvre au service de la démocratie participative ». Dans certaines communes les commissions municipales sont ouvertes à tous, dans d'autres non.

### **Solitude**

Créer du lien c'est peut-être d'abord s'intéresser aux gens qui sont dans l'isolement le plus total et qui connaissent la plus grande solitude.

## Thème :

### « Comment créer du lien sur le territoire ? »

#### Atelier :

**Animateur:** Daniel ROUHIER

**Rapporteuse :** Nicole SAIVRES

#### Points principaux abordés

Qu'est-ce qui pourrait unir le territoire ?

Comment développer une nouvelle appartenance ?

- Evènement fédérateur :
  - BD. Décentraliser d'Angoulême vers les villes plus petites. Créer un mur peint par commune. Industrie de l'image (histoire, économie, zone de vie)  
Faire ce que le salon de la BD a fait d'Angoulême ! Utiliser la BD comme un lien concret entre les 38 communes : un mur peint par commune confié à un artiste connu avec pour thème un caractère emblématique de chacune des 38 communes...  
Ceci rejoignant un autre " lien" suggéré, en s'appuyant sur l'affirmation de "lieux" : décentraliser les grands événements angoumoisins, en tête Salon BD et FFA, avec des expos ciblées et des événements ciblés dans chaque secteur du Grand Angoulême, selon un rythme tournant...
  - Le fleuve Charente. Fête du fleuve Charente organisée par le quartier de L'Houmeau.
  - L'eau : on la consomme, on la pollue. Elle est indispensable. C'est un thème fédérateur.
- Développer les circuits courts. Ca contribue à l'environnement.
- Développer le monde associatif. Recenser les lieux où il y a du lien (monde associatif, bistrot, marchés,... « Les nuits romanes, ça créait du lien. »
  - Rôle du tissu associatif, échanges (sport, culture, moments où on peut se parler, être force de proposition.
- La mobilité est un moyen. Le territoire est étendu.
- Il faut une démocratie participative. Le CDD ne communique pas assez, n'est pas suffisamment connu.

## Thème :

« Comment créer du lien sur le territoire ? »

### Atelier :

Animateur: Sébastien RIVIERE

Rapporteur: Gilles FERRARI

### Points principaux abordés :

Nota : j'ai essayé de les grouper !!!

#### A la main de la commune

- Se rencontrer, se parler et échanger,
- Mettre à disposition des lieux de rencontres, de ressources, des tiers lieux,
- Améliorer le tissu économique de proximité,
- « Faciliter le déplacement sur le territoire par réseau public, »
- « Créer des manifestations qui irriguent le territoire, » créer une activité économique décentralisée,
- Partager les savoirs i.e. artisanat dans des lieux tiers pour apprendre un geste, une utilisation d'outil, de la musique, i.e. Association « *outil en main* »
- Recréer du lien à travers le bar du coin ( Aussac-Vadalle ) qui a petit à petit diversifier ses propositions ( pizzas, burgers, ... ),
- « Remettre en place le commerce de proximité à travers des jardins participatif sur un terrain mis à disposition par la commune, »
- « Aider aux transports des personnes âgées vers les lieux médicaux, maison de santé, hôpitaux, ... »

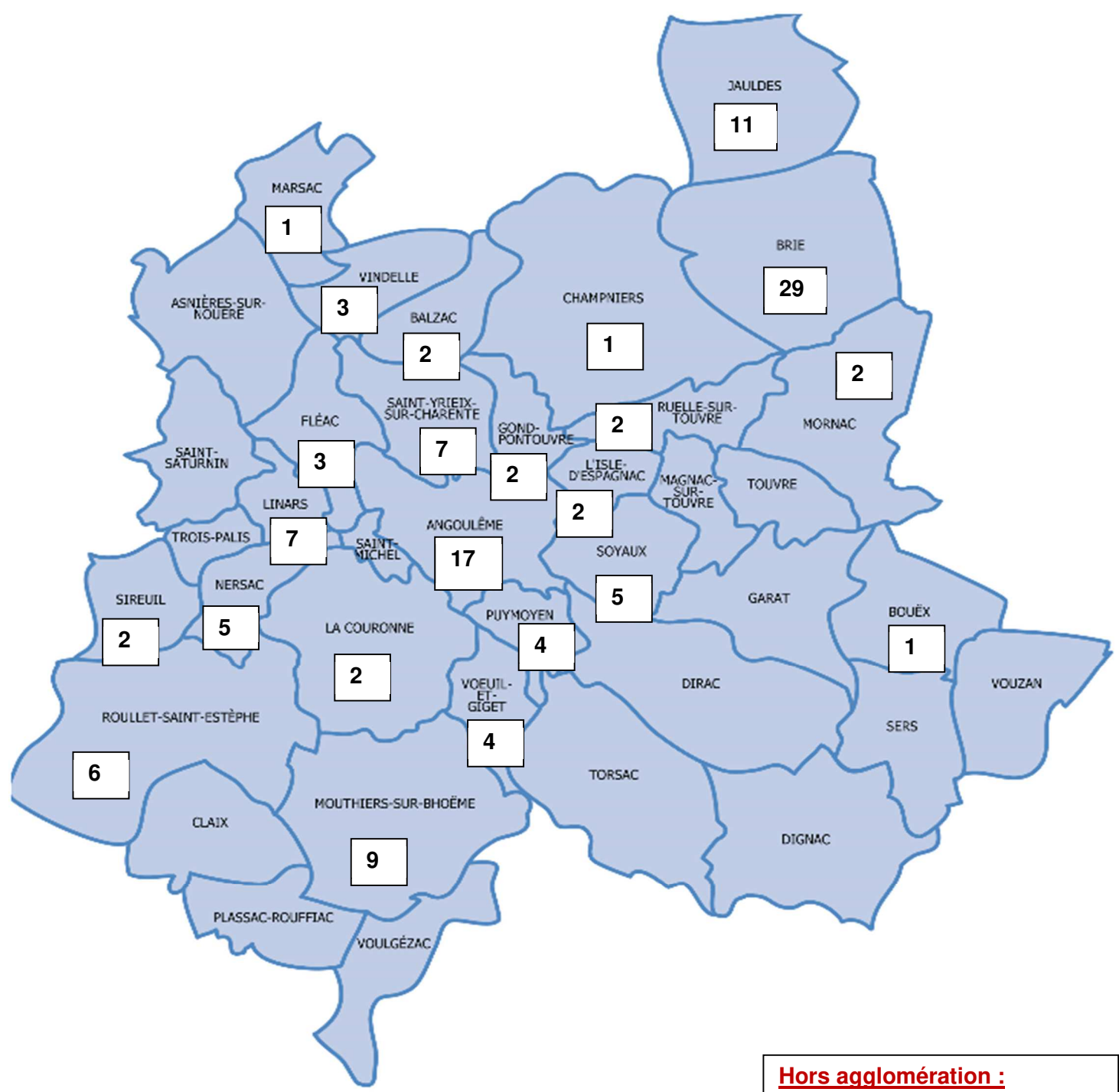
#### A la main des habitants

- Créer du lien à travers un point commun i.e. le club des « tomatiers »,
- Inventer un point commun, trouver un déclencheur pour aller vers les autres,
- Créer du lien commence par un préalable « *sortir de chez nous* »,
- Susciter la curiosité pour aller vers des projets,
- Découvrir des bénévoles, des locomotives,
- Créer du lien avec les jeunes,
- « Développer des rencontres de quartier, de voisins, d'immeubles, de village,... »

- « *Créer du lien qui ne nécessite pas un coût financier pour le participant, »*
- « *Créer un lien culturel, »*
- Création de liens par le tissu associatif,
- « *Faire des échanges de compétences, du troc, du savoir, i.e. SEL, »*

### **A d'autres mains ...**

- « *Créer un sentiment d'appartenance par l'élection de représentant des communes au suffrage universel »*,
- « *Déployer le R.I.C. à l'échelle de la commune, du territoire »*



Lieu de résidence des 129 personnes présentes le 30/01






**Hors agglomération :**  
Aussac – Vadalle : 1  
Anais : 2  
Genac : 3



**Synthèse des réponses des 100 fiches d'évaluation**

18 – 30 ans	1	Homme	41
30-40 ans	3	Femme	27
40-50 ans	8	En emploi	24
50-60 ans	20	Retraité	46
60 et +	51	Autres	19

**Vos retours sur cette rencontre :**

					
Ces rencontres vous semblent – elles importantes ?	68	24	3	0	0
Avez-vous pu vous exprimer comme vous le souhaitiez ?	62	27	5	0	0
Quels sujets auriez-vous aimé travailler ?	Voir synthèse ci-dessous				

## **Synthèse : Quels sujets auriez-vous aimé travailler ? Classement par ordre de priorités**

### **1) Thème des mobilités :**

- Les mobilités sur le territoire
- Parkings relais
- Routes
- Transport de personnes âgées
- Comment évoluer vers moins de déplacement carbonnés ?
- 

### **2) Thème environnement**

- Biodiversité, environnement, réchauffement climatique, écologique et développement durable / soutenable
- Territoire à Energie Positive

### **3) Thème économie / attractivité**

- Impliquer les entreprises industrielles dans le territoire ?
- Comment attirer les jeunes sur le territoire ?
- Développer l'économie solidaire
- Création d'emploi
- Finances solidaires

### **3 bis) Thème lien social**

- Rôle des associations / vie associative
- Social
- Enfance
- Vie de la cité
- Liens entre habitants retraités
- Intégration des différences
- Expérimentation d'un revenu universel

### **4) Participation citoyenne / citoyenneté**

- Création de plus d'associations citoyennes communales

### **5) Autres thèmes proposés :**

- Culture
- Mise en valeur patrimoine paysage
- Education populaire
- Politique jeunesse
- Fracture numérique
- Communiquer sur ce qui existe
- Accès aux soins / désert médical
- Relations liens mémoire du territoire
- Adaptation des services publics
- Arrêt des constructions transversales pour privilégier bourg et villages pour répondre aux problèmes de services de proximités
- Développer les bonnes pratiques